



WILD CHIMPANZEE FOUNDATION

Appui au programme gestion durable des forêts en Côte d'Ivoire

Volontariat de Service Civique à l'international

Structure d'embauche :

Wild Chimpanzee Foundation (WCF) / Fondation pour les Chimpanzés Sauvages.

Contexte :

Au cours des dernières décennies, la Côte d'Ivoire a connu un taux annuel de déforestation parmi les plus élevés au monde, entraînant une perte de près de 90 % de son couvert forestier en moins de 50 ans. Cette déforestation massive a eu pour conséquences une diminution drastique des ressources en bois, accompagnée d'une augmentation rapide des risques écologiques : effondrement de la biodiversité, perturbation des cycles de l'eau, désertification, baisse de la productivité agricole, bouleversements climatiques, etc.

L'exploitation forestière intensive et la forte pression agricole sur les terres conduisant à de larges défrichements, y compris dans les zones protégées, constituent les principales causes de la disparition des forêts de Côte d'Ivoire. Les forêts classées ivoiriennes, bien que fortement menacées par ces défrichements illicites, demeurent ouvertes à l'exploitation en fonction de leur richesse et du respect de critères de gestion durable. Cependant, les crises politiques successives auxquelles la Côte d'Ivoire a fait face, le manque de moyens et la mauvaise gouvernance continuent d'impacter le respect des lois et des procédures régissant l'exploitation forestière par les opérateurs privés ainsi que la rigueur du contrôle forestier exercé par l'administration.

Face à cette situation alarmante, le gouvernement ivoirien s'est engagé depuis quelques années à mettre en œuvre les efforts nécessaires pour améliorer la gouvernance en matière forestière, lutter contre l'exploitation de bois illégale, et plus généralement préserver et réhabiliter au mieux son couvert forestier. Cette volonté s'exprime notamment par la négociation d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'Union européenne et par l'adhésion de la Côte d'Ivoire au processus FLEGT (*Forest Law Enforcement, Governance and Trade*) de l'Union européenne.

La WCF est une ONG internationale engagée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest pour la préservation des chimpanzés et de leur habitat. En Côte d'Ivoire, la WCF intervient dans trois forêts classées d'importance stratégique pour la protection de la biodiversité : les forêts du Cavally, de Yaya et de la Besso, dont la gestion et l'exploitation ont été confiées à des opérateurs privés par le gouvernement ivoirien.

Dans le but de lutter pour la sauvegarde des zones forestières bien conservées, la WCF a développé depuis 2014 le premier projet d'observation indépendante forestière en Côte d'Ivoire. Cette démarche, qui a été développée dans d'autres pays d'Afrique centrale et d'Asie, vise à ce qu'un tiers indépendant de l'administration et du secteur privé observe les activités de gestion et d'exploitation forestière, et vérifie leur conformité avec les lois, normes et procédures en vigueur. Les cas de violation de la réglementation sont remontés à l'administration forestière et font l'objet de rapports publics, encourageant par là le changement des pratiques préjudiciables à la régénération des forêts. En pratique, l'observation indépendante consiste à analyser les documents de gestion forestière délivrés par l'administration et élaborés par l'opérateur forestier, et à réaliser des investigations sur le terrain permettant de recueillir des informations factuelles et vérifiables.

Les missions d'observation indépendante sont réalisées avec l'appui des communautés riveraines des forêts classées, qui ont été formées au cadre juridique applicable au secteur forestier pour leur permettre d'être des acteurs actifs de la bonne gestion des forêts qui les entourent. Depuis 2017, la WCF forme également d'autres organisations de la société civile ivoirienne sur la démarche de l'observation indépendante afin de leur permettre de développer à leur tour des projets similaires dans d'autres zones de la Côte d'Ivoire.

Parallèlement à ces activités, la WCF a mené depuis 2018 une réflexion visant à améliorer l'impact des rapports d'observation indépendante auprès des autorités locales et nationales, des importateurs européens de bois ivoirien et des autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Règlement Bois de l'Union européenne (RBUE). Ce règlement, entré en vigueur en 2013, vise à prévenir l'entrée sur le marché européen de bois exploité dans des conditions illicites en imposant aux entreprises européennes de s'assurer de la légalité du bois qu'elles importent depuis l'étranger. Dans ce contexte, la WCF s'appuie sur son expertise en matière de légalité du bois issu des forêts classées pour travailler avec d'autres parties prenantes à l'élaboration d'un guide pour l'application du RBUE au cas de la Côte d'Ivoire.

Enfin, la WCF met en œuvre de nombreuses actions de plaidoyer juridique et politique visant à lutter contre la déforestation en Côte d'Ivoire. Ces actions sont le plus souvent menées conjointement avec les organisations de la société civile ivoirienne impliquées dans le domaine de la protection de l'environnement et des droits des communautés locales. Elles consistent notamment à rédiger et diffuser des analyses juridiques et notes de position, participer aux processus consultatifs menés par le gouvernement ivoirien sur différents sujets liés aux forêts et à la faune, ou encore s'associer à certaines procédures judiciaires d'intérêt stratégique pour la protection des forêts et l'amélioration de la gouvernance.

Description du poste :

La WCF recherche un(e) Volontaire Service Civique (VSC) à l'international qui appuiera la responsable et le chargé de programme gestion durable des forêts de la WCF pour certaines tâches et missions du projet. Les principales tâches d'appui se feront sur :

- le recueil, la compilation et la saisie des documents de gestion forestière délivrés par l'administration et l'analyse de leur conformité en fonction de la réglementation en vigueur ;
- l'organisation et la conduite des missions d'observation indépendante des activités d'aménagement et de l'exploitation dans les forêts classées du Cavally, de Yaya et de la Besso ;
- la communication régulière avec l'administration forestière pour le suivi effectif des projets et la prise en compte des recommandations formulées ;
- le renforcement des capacités des communautés riveraines et des organisations de la société civile ivoirienne ;
- la rédaction des rapports d'observation indépendante formulant des recommandations ;
- la rédaction de documents de plaidoyer (courriers, notes de position, analyses juridiques...) ;
- la rédaction en anglais d'un guide de mise en œuvre du RBUE en Côte d'Ivoire, à destination des importateurs de bois de l'Union européenne ;
- la rédaction des rapports d'activité du projet ;
- la gestion du budget des missions et autres activités ;
- l'appui aux organisations de la société civile ivoirienne dans leur participation au processus de réforme réglementaire (adoption de nouveaux décrets et arrêtés du Code forestier) et au processus de négociation de l'APV-FLEGT (définition de systèmes de vérification de la légalité du bois).

Critères d'éligibilité :

La personne retenue devra disposer des compétences suivantes :

- préférence pour une personne ayant un diplôme de master en droit ou en science politique, avec une spécialisation en matière de plaidoyer ou d'environnement, ou dans un domaine équivalent ;
- connaissances en plaidoyer ;
- connaissance des règles et principes d'aménagement forestier et d'exploitation forestière ;
- connaissance du pack Office (Word, Excel, PowerPoint) ;
- très bonne capacité rédactionnelle en français et en anglais ;
- bonnes capacités relationnelles ;
- bonne capacité de formation ;
- bonne capacité à suivre le déroulement de plusieurs activités ;
- bonne condition physique pour mener des missions en forêt ;
- fort intérêt et engagement personnel pour l'écologie et la protection de l'environnement.

La personne retenue devra avoir suivi ou être disponible pour suivre la formation obligatoire du SCD (www.scd.asso.fr) qui aura lieu à Limonest du 3 au 7 février 2020.

Prise en charge :

Ce poste est proposé sur la base d'un VSC et nécessite donc d'être éligible au service civique (- de 26 ans). La personne retenue sera logée dans la maison commune de la WCF. Le billet d'avion aller/retour sera pris en charge par la WCF une fois le volontariat accompli. Une indemnité mensuelle d'environ 520 euros sera versée au volontaire par le gouvernement français. L'assurance maladie et rapatriement est prise en charge.

Langues requises :

Français (bon niveau, lu, parlé, écrit).

Anglais (bon niveau lu, parlé, écrit).

Lieu de travail :

Abidjan, avec des déplacements fréquents dans des villages de Côte d'Ivoire (Zagné, Taï, Alépé, Adzopé, etc.).

Début de la mission : Mars 2020.

Durée du projet : 1 an.

Délai de dépôt des candidatures : 30 janvier 2020 (inclus). La WCF se réserve le droit de clore le processus de recrutement avant cette date si les candidatures reçues le permettent.

Modalités de dépôt des candidatures :

Envoyer par e-mail votre CV, une lettre de motivation, et le nom et contact e-mail de deux référents à : virginie_vergnes@yahoo.fr et simon.sc@wildchimps.org, avec l'objet suivant :

GDF_WCF_Nom_Prénom

Informations sur la structure :

Site web : <http://www.wildchimps.org>.